Syndicat Centre Hérault

La politique Qualité Sécurité Environnement du Syndicat Centre Hérault

Notre mission est de mettre en œuvre les moyens adaptés à la gestion des déchets produits sur notre territoire (77 communes) par la prévention, la collecte, le recyclage, la valorisation et le compostage des déchets ménagers et d'assurer le traitement de déchets résiduels.

Depuis 2021, le Syndicat Centre Hérault et les trois communautés de communes travaillent conjointement sur le projet « Objectif 120 kg », visant une amélioration globale des performances de tri et une diminution du stockage, dans un objectif de maîtrise des coûts, de préservation de l'environnement et de conformité avec l'AP de l'ISDND.

Le projet tient compte des objectifs ambitieux fixés par les lois LTECV, Climat et résilience et AGEC et en matière de valorisation (65 %) et de réduction de l'enfouissement (- 50 %) ainsi que de leur déclinaison dans le projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets adopté en Novembre 2019.

Engagé dans une démarche d'amélioration continue à travers les certifications ISO 9001 et ISO 14001, NFU 44051 qui sont aujourd'hui renouvelées en supposant de nouvelles adaptations, et désireux de se positionner comme un acteur engagé pour un territoire vertueux et économe en ressources, le Syndicat Centre Hérault met en œuvre une politique de prévention des déchets et d'économie circulaire à horizon 2030.

Dans la perspective d'atteinte de ces objectifs, nous nous engageons à :

Déployer et maintenir un service de collecte de qualité et efficient, au plus près des besoins des usagers en se réinterrogeant nécessairement sur nos pratiques et notre organisation ;

Respecter les exigences légales auxquelles nous sommes soumis (Arrêté Préfectoral de prolongation d'exploitation de notre ISDND, ICPE, sécurité des agents et des usagers, réflexion sur le classement règlementaire de nos équipements : plateforme de compostage, quai de transfert) ;

Chercher la maitrise des coûts dans la performance :

- **Déployer un nouveau schéma de collecte** et étudier la mise en place de la tarification incitative (TEOMI ou REOMI) pour le compte des intercommunalités avec pédagogie et accompagnement de la démarche dans la mise en place et la communication ;

- **Création de projets structurants :** réflexion sur l'efficience des services et leur organisation, mutualisation (réflexion sur la fusion de la compétence déchets : collecte et traitement), quai de transfert, consigne du verre, déchèterie inversée ;
- **Etudier les perspectives de traitement avec la fin d'exploitation autorisée de l'ISDND :** étude de sites potentiels d'enfouissement et/ou recherche de solution alternative localement ;
- **Assurer une cohérence territoriale avec les acteurs de l'ESS pour un maillage pertinent** avec le partenariat à l'étude sur le schéma directeur du réemploi et l'étude faisabilité de la déchèterie inversée ;
- **Assurer une coordination** de la mise en œuvre du service public de gestion des déchets en lien avec les trois communautés de communes, dans un objectif d'efficience et d'harmonisation des pratiques ; dans le cadre de la SPL OEKOMED en qualité d'actionnaire d'équipements structurants sur le bassin sud méditerranéen ; ainsi qu'avec les associations ATCVD'Oc et Réduire +.

Être exemplaire et précurseur en termes social et de préservation de l'environnement, en interne comme à l'échelle du territoire, notamment :

- **Responsabiliser, former et sensibiliser** nos agents, nos partenaires et nos usagers sur la prévention des déchets, l'éco exemplarité et les enjeux futurs ;
- **Prévenir au mieux les impacts** générés par notre activité, et améliorer notre performance sociale et environnementale ;
- **Prendre en compte les changements climatiques** et leurs conséquences dans nos réflexions ;
- **Etudier les différentes évolutions règlementaires et techniques** et opportunités autour de la valorisation des déchets ;
- **Améliorer la transversalité et la cohérence des politiques environnementales** en renforçant les coopérations avec les acteurs institutionnels, associatifs et professionnels du territoire.

Syndicat Centre Hérault

La politique environnementale du Syndicat Centre Hérault

Optimiser nos processus pour garantir une **amélioration continue** de produits et services :

- **Produire un compost de qualité** encadré par les labels qualitatifs ASQA et AB ;
- Continuer à **assurer de bonnes conditions de travail** à nos agents par le renforcement des missions du service Qualité, Sécurité, Environnement et et le projet de définition des valeurs partagées permettant d'envisager une harmonisation des pratiques managériales ;
- **Être à l'écoute** de nos agents, bénéficiaires, clients et partenaires pour répondre au mieux à leurs attentes.

Préserver les intérêts du Syndicat Centre Hérault en qualité d'acteur dans le domaine des déchets notamment au regard des évolutions dans le cadre des financements des éco-organismes.

L'implication de nos agents, fournisseurs et partenaires contribue au bon déroulement de la démarche et à l'atteinte de nos objectifs. Le Responsable QSE du Syndicat Centre Hérault coordonne, accompagne, et évalue le système de management QSE. Il est au centre de notre démarche pour garantir une amélioration continue.

La Direction s'engage en collaboration avec les intercommunalités, à respecter cette politique en allouant les moyens nécessaires pour assurer la performance de son Système de Management QSE.

Le 08 septembre 2026
Le Président du Syndicat Centre Hérault
Olivier Bernardi

SYNDICAT CENTRE HERAULT